



Stuttgart. Depuis la fin de l'année 2013, la commission « Mariage, Famille, Concubinat » (MFC) est l'interlocuteur officiel de l'initiative ENArc-en-ciel (nous en avons rendu compte). Elle reprend ainsi à son compte le mandat qui était celui de sa devancière, la Commission des Affaires Spéciales. Le 19 décembre 2014, à Stuttgart, lors de leur première discussion annuelle commune, de nombreuses questions concernant la situation des membres homosexuels, bisexuels et transsexuels dans l'Église néo-apostolique figuraient à l'ordre du jour.

Ont pris part à cette session d'une durée d'environ six heures les apôtres de district Michael Ehrich (Président), Wilfried Klingler et Wolfgang Nadolny ainsi que l'apôtre de district en retraite Armin Brinkmann, pour la commission ; ENArc-en-ciel était, quant à elle, représentée par trois de ses membres ainsi que par le porte-parole de l'initiative Parents du groupe, l'ancien de district en retraite Helmut Simon. Une rétrospective détaillée a été consacrée à la présence d'ENArc-en-ciel au Rassemblement religieux international (RRI) et aux réactions des visiteurs sur son stand. C'est d'ailleurs grâce à l'ample soutien de l'Église que le groupe a pu monter son stand.

Rédaction d'un document commun

L'un des thèmes majeurs a été l'analyse des évolutions récentes qui ont eu lieu au sein de l'Église territoriale d'Allemagne septentrionale : à l'été 2014, y ont été publiés des Directives sur les prières de bénédiction pour le partenariat de fidèles du même sexe ainsi que d'autres écrits qui, du point de vue d'ENArc-en-ciel, constituent une régression dans l'attitude de l'Église par rapport à sa position actuelle. Les représentants de l'initiative ENArc-en-ciel ont fait clairement part à la commission qu'en dépit des efforts intenses qui ont été déployés, aucun progrès n'a été enregistré au niveau de cette thématique. Tous les participants à cette session étaient d'accord pour dire que les résultats des évolutions en question ont été malheureux, notamment et surtout en matière de communication. Un document commun a été rédigé, dans lequel ENArc-en-ciel formule une fois encore ses points de vue. Ce document sera soumis à la Direction de l'Église néo-apostolique, afin que soient données les impulsions nécessaires à la procédure ultérieure.

En dialogue depuis 2003

Au moyen de leur rencontre, l'ENArc-en-ciel et les représentants de la Direction de l'Église ont poursuivi leur dialogue initié en 2003. Depuis 2013, la commission *Mariage, Famille, Concubinat* est l'interlocuteur officiel de l'initiative des chrétiens homosexuels, bisexuels et transsexuels au sein de l'Église néo-apostolique.

D'autres informations au sujet du travail réalisé par ENArc-en-ciel sont consultables sur le site www.regenbogen-nak.org

2 février 2015